

Africités 98

LE terme raccourci Africités 98 (Africités 98) désigne les premières « Journées de la commune africaine » qui se sont tenues à Abidjan du 26 au 30 janvier 1998. Elles ont été organisées par le Programme de développement municipal (PDM) basé à Cotonou.

Selon la présentation même du PDM, Africités 98 a visé quatre objectifs principaux :

« Marquer solennellement l'entrée en scène des communes et des régions dans le paysage institutionnel africain ; construire une parole africaine des enjeux de la décentralisation, de la coopération décentralisée et du développement local ; mettre en place le cadre d'une concertation permanente entre autorités centrales et élus locaux pour la mise en œuvre effective des politiques de décentralisation et le renforcement du rôle des collectivités locales dans la fourniture des services aux populations ; jeter les bases d'un partenariat renouvelé entre élus locaux, entreprises et secteur communautaire et associatif pour renforcer les capacités d'initiative au niveau local et enclencher la dynamique vertueuse du développement local durable. »

Africités a réuni environ un millier de participants : maires et leurs collaborateurs ; ministres et délégations ministérielles ; partenaires au développement (institutions multinationales telles la Banque mondiale, le PNUD, l'Union européenne ; administrations et agences de coopération bilatérales, telles les coopérations française, canadienne, allemande, américaine, italienne) ; fédérations de municipalités, telles FMCU et AIMF ; organismes de recherches ; consultants. Le secteur privé et les ONG étaient relativement peu présents.

La très grande majorité des participants étaient africains. Ils représentaient 35 nations. Parmi eux, les francophones étaient les plus nombreux, en particulier les Ivoiriens, Béninois, Guinéens, Burkinabés, Sénégalais, mais aussi Mauritauniens, Camerounais, Togolais, Tchadiens, Malgaches, Mauriciens. Très naturellement la participation ivoirienne a été très importante : le président de la République, monsieur Henri Konan Bédié a ouvert le congrès par une allocution qui n'a pas été que de circonstance, mais a abordé les problèmes de fond ; le ministre de l'Intérieur et de l'Intégration nationale, monsieur Émile Constant Bombet a suivi l'essentiel des travaux.

Les Africains anglophones (Africains du Sud, Zambiens, Namibiens, Zimbabwéens, Gha-

néens, Kényans) étaient moins nombreux, mais très présents par leurs interventions. Les lusophones, qui se sont exprimés en français, étaient eux aussi représentés, par les Capverdiens en particulier. L'Afrique du Nord était absente.

Les étrangers à l'Afrique émanaient de dix nations. Ils étaient relativement nombreux, notamment les Français et les Canadiens. Les Anglais étaient peu apparents, les Américains encore moins.

Les deux langues officielles du congrès étaient le français et l'anglais. Les organisateurs avaient tenu à affirmer très clairement la parité entre les deux langues : titre bilingue du congrès, banderoles bilingues, journal quotidien du congrès bilingue, tous documents distribués bilingues.

A côté du congrès se tenait une exposition Villexpo qui se voulait « le grand marché international des collectivités locales et de l'aménagement du territoire en Afrique ». Elle comptait plus de 70 exposants, villes et nations africaines, associations d'élus, organismes et sociétés travaillant avec les communes. Les partenaires étrangers au développement y étaient eux aussi présents. Les ministères français de la Coopération et de l'Équipement occupaient le même stand.

Le congrès s'est, dès son ouverture, présenté comme le prolongement de celui d'Istanbul de 1996. Il s'est déroulé en deux temps. Les journées des 26, 27 et, partiellement, 28 janvier ont été occupées par des ateliers qualifiés de scientifiques, celles des 28, 29 et 30 janvier par des colloques politiques. Les quatre thèmes étudiés par les ateliers scientifiques ont été les stratégies urbaines d'entretien, les enjeux de la communication locale, le marché des villes africaines

(potentiel et conditions d'émergence), l'évolution de la coopération décentralisée de Strasbourg 94 à Abidjan 98.

Les deux premiers ateliers ont été les plus techniques. Le premier a associé en particulier des maires et des directeurs de services techniques municipaux, le second des maires et des spécialistes communaux et professionnels de la communication. Ils ont abouti à des recommandations précises. L'atelier consacré à l'entretien, véritable réunion de spécialistes, a traité le problème qui lui était posé sous le double éclairage de l'entretien et de la maintenance, cette dernière s'insérant dans une préoccupation d'environnement. Ses participants ont souligné l'importance de ces deux aspects qui ne devraient plus être considérés comme secondaires par rapport aux travaux neufs. L'atelier consacré à la communication a rappelé fortement que le rôle de la communication n'était pas de masquer les insuffisances de l'action et qu'elle ne concernait pas seulement les relations avec les médias mais, prioritairement, toutes les formes de liaison, modernes comme traditionnelles, avec les citoyens.

L'atelier sur la ville comme marché émergent a réuni des maires, des aménageurs, des sociétés participant à l'aménagement urbain. Les étrangers à l'Afrique y étaient très présents. Il a insisté sur le rôle incombant à l'élu dans le développement local et le partenariat à instituer entre collectivités locales et secteur privé, auquel il serait profitable de confier, sous la direction et le contrôle des élus, un certain nombre de tâches de service public. Les problèmes traités dans cet atelier ont essentiellement concerné les grandes villes.

L'atelier sur la coopération décentralisée où les maires étaient particulièrement nombreux (plus de 300 participants à la première séance) n'a pas réussi à demeurer technique. Il a assez largement préfiguré la rencontre panafricaine des maires. Il a insisté sur le nécessaire passage du jumelage à un partenariat s'élargissant au niveau international.

La rencontre panafricaine des maires a été très suivie et vivante. La multiplicité et la spontanéité des interventions ont souvent rendu malaisé le maintien des ateliers successifs dans le cadre des sujets qui étaient proposés : collectivités locales et défis urbains ; ville africaine d'aujourd'hui et du futur ; collectivités locales et développement de la structuration du mouvement municipal africain. Les nombreuses et souvent vives interventions ont, en échange, témoigné de l'attachement des maires, hommes et femmes, à leur responsabilité et de l'expérience qu'ils en avaient acquise.

La rencontre des ministres chargés dans leur pays de la politique de décentralisation, une dizaine, majoritairement francophones, n'admettait, en dehors d'eux qu'une cinquantaine de spectateurs. Le ministre ivoirien de l'Intérieur et de l'Intégration nationale l'a animée de bout en bout. Elle a permis de constater que les ministres étaient attentifs aux problèmes de la zone rurale dont ils n'attendaient pas le règlement que du seul développement urbain. Elle a conduit les ministres à présenter l'évolution de la décentralisation dans leur pays respectifs. Tous ont insisté sur la dominante politique de la réforme. Les interventions des représentants de la Banque mondiale et de l'Union européenne ont

fait apparaître le poids de ces instances auprès de leurs interlocuteurs africains.

La rencontre africaine des maires et celle des ministres chargés de la décentralisation se sont conclues chacune par une déclaration dont la lecture appelle attention et réflexion.

Lorsque le spectateur et auditeur de ces journées entreprend de résumer non, bien sûr, tout ce qu'il en a retenu, mais ce qu'il en a prioritairement retenu, son choix est subjectif et donc contestable. Tel est mon cas, j'en ai bien conscience. Je retiens d'abord d'Africités trois conclusions générales relatives aux journées elles-mêmes, puis trois séries d'observations portant sur l'avenir de la municipalisation et de la décentralisation tel que perçu par les Africains, enfin une notation qui n'est peut-être pas que de détail.

Les journées ont été incontestablement une réussite par le nombre des participants, leur qualité, leur connaissance et leur analyse, souvent lucide, des problèmes, leur assiduité aux travaux engagés dans les différents ateliers. Elles ont créé l'événement en matière de municipalisation et de décentralisation. La donnée décentralisation sera désormais perçue comme celle de l'Afrique et pas seulement comme celle de tel ou tel État africain. Africités est ainsi un succès pour son organisateur, le PDM, dont la situation s'est trouvée renforcée et l'avenir assuré d'activités (préparation d'Africités 2000 ; création de l'Institut africain des hautes études municipales ; mise au point de l'observatoire des économies et des finances locales et de l'observatoire de la décentralisation).

Les contributions entendues, les prises de position auxquelles

elles ont donné lieu se sont trouvées en conformité avec les actions décidées par la France et les réflexions conduites par elles. La France a été l'initiatrice de l'appui aux États d'Afrique subsaharienne francophone en matière de décentralisation. Depuis, elle a été rejointe par d'autres bailleurs de fonds, telles la Banque mondiale, l'Union européenne, les coopérations canadienne, néerlandaise, allemande.

Les journées, plus que celles des communes en général ont été celles des villes et même des grandes villes. Bon nombre des propositions faites ont pris appui sur le proche passé, le présent et l'avenir de la croissance urbaine en Afrique. Il n'est pas interdit de se demander si les résultats attendus de cette croissance ont toujours été présentés avec suffisamment de nuances. Tel me paraît être en particulier le cas des rapports ville-campagne dans une perspective d'aménagement du territoire. La régionalisation a été parfois évoquée, jamais traitée.

Les intervenants africains ont pris comme socle à leurs réflexions et à leurs propositions des données incontestables comme la mondialisation et la croissance urbaine. Ils ont insisté sur l'intérêt de la constitution de réseaux aussi bien thématiques que géographiques. Ils ont estimé que la coopération décentralisée devait être développée (tant dans le Sud qu'entre le Sud et le Nord). Ils sont revenus à plusieurs reprises sur la nécessaire transparence des actions conduites au niveau local.

Au cours des travaux s'est manifesté le caractère réaliste des réflexions entendues sur certains aspects essentiels de la vie des collectivités locales. Il a été ainsi affirmé nettement et à plusieurs

reprises, en particulier par les maires de Dakar et de Durban, que les collectivités locales devraient compter sur elles-mêmes et sur les ressources, entre autres fiscales, qu'elles sauraient dégager avant d'attendre des bailleurs de fonds la solution de leurs problèmes. S'agissant du nombre de niveaux de collectivités locales, l'orientation générale a été de se limiter à deux, celui de la commune, lieu de l'administration et de la gestion de proximité, celui de la région, espace de planification, de programmation et d'aménagement du territoire. Les dangers de la décentralisation ont été signalés même si les avantages en ont été largement mis en avant. L'avenir paraît ouvert aux associations nationales de maires, déjà nombreuses, actives et manifestant clairement leur ambition de se comporter en interlocuteurs et en partenaires des gouvernements.

Une avancée importante a été faite dans le domaine financier : l'affirmation de la nécessaire prise en compte par les grandes institutions financières du fait municipal, en particulier lors de la mise au point de plans d'ajustement structurel.

De leur côté, les ministres africains chargés de la décentralisation ont affirmé dans leur déclaration finale leur volonté « *de redéfinir la répartition des responsabilités entre les pouvoirs locaux et nos gouvernements selon des chemins et des rythmes différents adaptés à l'histoire, à la culture et aux moyens de nos pays respectifs* ».

Enfin, la place qu'occupent déjà les Africaines dans des collectivités territoriales, encore jeunes pour la plupart, est apparue au cours des débats. Leurs interventions ont été multiples, nourries d'expérience et de sensibilité, généralement vigoureuses. Elles ont

illustré les chiffres des statistiques, les femmes constituant 9,5 % des conseillers municipaux du Burkina-Faso, 13 % des conseillers municipaux et 15 % des conseillers ruraux du Sénégal où 6 femmes sont maires. Les femmes maires d'Afrique ont d'ailleurs tenu à adopter leur

propre déclaration finale tout comme les ministres en charge de la décentralisation et la rencontre panafricaine des maires.

Jean Clauzel
Préfet E.R.

Pouvoir et hommes de religion en Mauritanie

DÈS le début des années 80, le paysage idéologique mauritanien dominé par une élite issue de la lutte politique pour l'indépendance, déclina. Face à une société en crise économique, sociale et politique, ni l'élite politique, ni les militaires n'étaient capables de répondre aux attentes de la société. Les projets modernistes engagés timidement depuis l'indépendance n'ont fait que renforcer la dépendance économique et culturelle du modèle occidental. La faillite de l'élite nationale était flagrante, et des cadres sociaux nouveaux commencèrent à émerger pour mettre fin à cet état de grâce dont bénéficiait le pouvoir en place. A partir du début des années 90, et surtout avec le pluralisme politique, la religion fut plus que jamais placée au centre des enjeux politiques, sociaux et culturels en Mauritanie. Une religion de combat gagna du terrain non seulement en critiquant les

détenteurs du pouvoir politique et « la dérive » morale de la société, mais aussi en s'opposant à d'autres représentations religieuses traditionnelles de l'islam. Cette conjonction provoqua le retour en force des modèles traditionnels soit parce qu'ils cherchaient à défendre leur espace symbolique d'action soit parce qu'ils avaient été réactivés par le pouvoir pour contrer l'émergence d'un islam militant qui menaçait l'ordre établi.

Islam contestataire

A la fin des années 80 (1), un islam contestataire commença à s'exprimer publiquement par le biais des sermons du vendredi. La mosquée était le premier lieu de manifestation publique de ces ten-

(1) Les données de cet article ne couvrent que la période d'avant 1995.